

FÊTES DE FIN D'ANNÉE : RECOMMANDATIONS



Parce que les particuliers sont trop souvent les victimes des malfaiteurs,
Parce qu'en décourageant les voleurs, vous vous protégerez mieux contre leurs méfaits.



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE CONTRE LE CAMBRIOLAGE

Agencer votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles ou barreaux.
Les baies vitrées, pour limiter les effractions peuvent être renforcées par des traverses en bois au sol.
Un système de détection de présence lumineux et une alarme peuvent compléter ce dispositif.
Fermer votre porte à clef même lorsque vous êtes chez vous et à double tour lorsque vous quittez votre logement.
Changer votre serrure si vous avez perdu vos clefs de domicile.
N'inscrivez pas vos noms et adresses sur vos trousseaux de clefs.
Ne laissez pas vos clefs sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

PROTEGEZ VOS BIENS

Placez vos bijoux et objets de valeurs en lieux sûrs (les piles de linge sont les cachettes les plus connues).
Ne concentrez pas au même endroit (souvent le hall d'entrée) portefeuilles, clef de maison, clef de voiture (cela facilite le vol du véhicule en plus du cambriolage).
Gardez les factures des biens de valeurs que vous achetez et notez les numéros de série des appareils multimédia : les factures peuvent être utiles pour estimer la valeurs des biens qui vous ont été dérobés et les numéros permettent d'identifier les propriétaires si la Gendarmerie parvient à interpellier les auteurs du vol.
Prenez des photos de vos objets de valeurs ainsi que de votre mobilier.

PROTEGEZ VOTRE VEHICULE

Verrouillez systématiquement votre coffre, portes et bloquez le volant.
Ne laissez jamais vos papiers, double de clefs ou même clefs sur le contact.
Ne laissez jamais votre véhicule sans surveillance moteur tournant.
La nuit, évitez de laisser votre véhicule à l'extérieur. Si vous êtes obligé, stationnez toujours en zone éclairée.
Notez le numéro de votre plaque d'immatriculation pour le donner au plus vite à la Gendarmerie en cas de vol.

COMMENT DETECTER LES CAMBRIOLEURS

Soyez attentifs aux présences insistantes et étrangères à votre quartier, il se peut que des cambrioleurs effectuent des repérages.
Des appels suspects sur votre téléphone fixe (l'appelant raccroche dès que vous répondez) peuvent signifier un « sondage » des cambrioleurs sur les horaires de votre présence.

QUELQUES REFLEXES SIMPLES DE VIGILANCE

Restez discrets sur certains détails privés.
Ne laissez jamais une échelle dans le jardin, vous faciliteriez l'accès aux étages.
Si vous êtes domicilié au dernier étage d'un immeuble, veillez à bien fermer fenêtres et volets afin d'éviter une intrusion par le toit.

EN CAS D'ABSENCE DE LONGUE DUREE

Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence.
Laissez un double de clef chez quelqu'un de confiance.
Votre domicile doit paraître habité : demandez à un ami de venir ouvrir régulièrement les volets.
Signalez votre absence à la Police Municipale ou à la Gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances ». Une patrouille de surveillance sera programmée à votre domicile.
Faites suivre votre courrier ou faites le relever par un voisin. Une boîte aux lettres remplies témoigne d'un domicile inhabité.
Transférez vos appels ou ne laissez aucun indice sur votre répondeur vocal concernant la durée de votre absence.

ET SI VOUS ETIEZ VOUS MEME VICTIME, COMMENT REAGIR ?

Ne touchez à rien afin de conserver un maximum de traces et indices. **Composez immédiatement le 17.**
Ne rajoutez pas de traces sur les lieux (mégots, empreintes de pas...) et ne manipulez pas les objets qui peuvent avoir été touchés.
Après le passage de la patrouille, faites le point sur ce qui vous a été dérobé puis rendez vous en Gendarmerie pour déposer votre plainte accompagné des photographies et références des objets volés.
En cas de vol de chèques ou d'une carte bancaire, faites immédiatement opposition à votre banque.